



Litige assurance auto groupama

Par **junca1**, le **23/07/2011 à 09:26**

Bonjour, rn en novembre 2009, j'ai informé mon assureur auto groupama de la mise en casse de mon véhicule avec attestation du casseur et carte grise barrée. rn entre temps, mon assureur a changé de local et d'employés. rn J'ai reçu des relances d'assignation à payer avec huissier depuis. rn je me suis donc encore déplacé avec cette attestation et la carte grise pour les informer que ma voiture n'existe plus et que la démarche de résiliation a déjà été faite. rn Mais, rien y fait il me réclame de payer 2010 et maintenant 2011. j'ai par ailleurs reçu une mise en demeure avec menace d'huissier. rn je précise que j'ai bien réglé les cotisations d'assurance pour 2009. rn que dois-je faire afin de mettre un terme à ceci car je reçois des coups de téléphone tous les 2 jours d'un mandataire assigné par l'assurance pour défaut de paiement. rn je vous remercie de votre réponse car vraiment de demander de payer une assurance pour un véhicule n'existant plus, c'est hallucinant. Surtout que j'attends toujours le remboursement du mois de décembre 2009 vu que j'ai payé pour l'année entière. rn je vous remercie rn cordialement

Par **chaber**, le **23/07/2011 à 10:34**

bonjour rn rn Avez-vous procédé par LR avec AR?

Par **junca1**, le **23/07/2011 à 12:08**

re bonjour rn rn non je me suis déplacé directement chez eux et leur ai fourni les documents

Par **linux09**, le **24/07/2011** à **02:43**

Il vous faut absolument leur écrire en lettre recommandée avec accusé de réception.
Dans cette lettre, "vous leur rappelez les faits, ensuite vous leur indiquez que vous êtes venu chez eux tel jour leur remettre tel document. Je vous adresse à nouveau ces documents ci-joint...".
Parallèlement, vous écrivez à la préfecture de votre département. Vous leur expliquez brièvement la situation. Demandez-leur l'attestation comme quoi la carte grise de votre véhicule est barrée en préfecture.
Vous envoyez une 2ème lettre à votre assureur avec cette attestation de préfecture.
Bon courage.